



## demande de conseil sur dossier aux prud'hommes

Par **TSM**, le **07/03/2012** à **22:15**

Bonjour.

J'ai saisi les prud'hommes pour 3 chefs d'accusation

1- discrimination salariale ( Il m'a nommé pour remplacer une personne au départ à la retraite.

Depuis j'ai demandé à maintes et

reprises la révision de mon salaire par rapport à la personne remplacer , EN VAIN.)

2- Harcèlement Sexuel . Preuve (chantage écrite signé de sa main, lettre de témoignage des collègues)

2- Harcèlement moral, pression continue depuis que j'ai mis le point sur les i sur le 2ème chef d'accusation. Maintenant, il se cache derrière les enfants. C'est eux qui continuent des pressions,

mis au placard.....ils font tous pour me déduire en RIEN ....

J'ai envoyé une lettre recommandée relatant ces problèmes et ils m'ont écrit qu'ils refûtent totalement tous ces faits entièrement et purement imaginaires de ma part.....alors qu'il y a des témoins...

bref....

le problème est que c'est une entreprise qui a les moyens, beaucoup de moyens pour payer les avocats les férosses pour m'enéantir...

Par contre actuellement, il y a 2 dossiers aux prud'hommes contre eux...AIDEZ MOI, CONSEILLEZ-MOI SVP. Je serai défendu par un délégué prud'hommal. Ils sont très riches et cela me fit très peur

Merci d'avance.

tsm

Par **P.M.**, le **07/03/2012** à **23:52**

Bonjour,

Mais je ne vois pas quels conseils vous pouvez attendre puisque vous avez un défenseur syndical et que l'affaire est en cours...